

# Les entreprises de sécurité confrontées au défi des recrutements avant Paris 2024

- 42.000 agents de sécurité pourraient manquer à l'appel lors des JO Paris 2024.
- Revalorisations des salaires et de la grille de classification des métiers, formation des étudiants... toutes les pistes sont sur la table.

## SÉCURITÉ

Martine Robert  
@martird

Après deux années de pandémie, la sécurité privée, comme d'autres secteurs, n'échappe pas à la crise des vocations. « Nous avons un déficit d'attractivité, donc de ressources humaines : on compte 180.000 agents de sécurité, il en manque 20.000 pour répondre à la demande, alors même qu'avec les Jeux Olympiques de Paris 2024, il faudra en former 22.000 supplémentaires. Soit une carence de 42.000 collaborateurs », résume Luc Guilmin, patron de Securitas France et président du Groupement des entreprises de sécurité privée (GES).

Cette impossible équation sera au cœur du congrès du GES qui se tient à Annecy ces 22 et 23 septembre. « La situation est très compliquée. Il y a un problème de rémunération avec l'inflation, une grille de classification trop rigide qui cloisonne et freine les évolutions de carrière, une montée des agressions à l'égard des agents de sécurité privée qui ne sont pas armés... Tout cela est dissuasif », poursuit Luc Guilmin.

### Tissu atomisé

Actuellement, 80 à 85 % des agents sont payés au SMIC. Lundi 19 septembre, les employeurs ont proposé aux syndicats une revalorisation salariale de 7,5 %, sur toute la grille, applicable au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le projet en cours de négociation est également de revoir les classifications de métiers pour permettre de placer le premier niveau salarial d'agent de sécurité 10 % au-dessus du SMIC. « Mais l'enjeu est aussi de revaloriser les rémunérations de façon non linéaire. Certains

métiers, par exemple comme la prévention contre le vol, exigent davantage de compétences et doivent être relevés en conséquence », note le président du GES.

Pas toujours évident pour le tissu très atomisé des petites entreprises de sécurité, avec une structure de coûts composée essentiellement de la masse salariale. Encore faut-il que ces hausses puissent être répercutées sur les clients, avec un argument de poids pour les convaincre : « si on ne trouve pas d'agents à recruter, la sécurité de votre site est compromise », résume le dirigeant.

### Profession très réglementée

Autre frein à l'embauche : le fait que la profession soit très réglementée. La loi sécurité globale a durci les conditions d'accès pour les étrangers hors Union européenne : il faut être depuis cinq ans sur le sol français et maîtriser la langue. « Cela tarit le flux de travailleurs immigrés qui pouvaient ainsi s'intégrer. Un dialogue est mené avec le ministère de l'Intérieur et le Conseil national des activités privées de sécurité qui délivre les cartes professionnelles pour assouplir les textes », précise encore le président de Securitas France.

Mais le compte à rebours a commencé. Les appels d'offres pour Paris 2024 sont en cours, avec une sélection des prestataires attendue pour fin 2022 - début 2023. Pas moins de 150 lots ont été publiés, ce qui paraît au GES plus raisonnable que de tout concentrer sur une ou quelques grosses entreprises comme cela avait été le cas pour les JO de Tokyo en 2020 et de Londres en 2012 : si le choix au Japon s'était avéré concluant, il avait abouti à un fiasco en Angleterre et l'armée avait été contrainte de venir en renfort.

Si la Coupe du monde de rugby l'an prochain devrait se dérouler sans trop de difficultés, les matchs étant répartis sur l'ensemble du territoire, le défi des Jeux Olympiques est tout autre du fait de la concentration des événements en région parisienne, sur une durée courte et dans des lieux souvent éphémères qui ne font pas l'objet d'un gardiennage habituellement. « Il faudrait que toutes les entreprises de sécurité privée de France convergent vers Paris, en plein été, alors même qu'il y aura tous les festivals à surveiller. Impensable ! » résume Luc Guilmin.

La solution passe donc par des formations plus courtes, de 105 heures au lieu des 175 heures obligatoires, au statut d'agent de sécurité événementielle, partiellement à distance pour attirer des étudiants. Une formation que l'Etat prendrait en partie à sa charge. La requête qui semble avoir été entendue par le ministère de l'Intérieur.

Un pari risqué toutefois. Lors du colloque du CDSE (Club des directeurs de sécurité des entreprises), à Issy-les-Moulineaux en décembre 2021, un syndicaliste soulignait le non-sens, sur un événement hautement sensible comme les Jeux Olympiques, de rogner sur la formation au lieu de la renforcer. Pour le GES, il suffit que des agents seniors encadrent les juniors ou que ces derniers soient affectés à



Les appels d'offres pour Paris 2024 sont en cours, avec une sélection des prestataires chargés d'assurer la sécurité lors des Jeux Olympiques attendue pour fin 2022 ou début 2023. Photo DR

des missions moins sensibles. Faut de combattants, le secteur en rabat sur ses prétentions...

Au-delà des JO, le GES souhaite à l'avenir pouvoir recourir aux mécanismes de l'alternance/apprentissage pour venir à bout de ces pénuries de main-d'œuvre. Actuellement, ce n'est pas possible car un agent de sécurité ne peut être envoyé sur le terrain sans ses

175 heures de formation initiale.

« Tous ces enjeux et d'autres encore, comme celui de la de sécurité incendie, soumise à des obligations moins strictes alors que ces agents surveillent des installations sensibles, ne seront pas réglés d'ici à Paris 2024. Mais en menant de front plusieurs dossiers, nous voulons essayer d'avancer au maximum », conclut Luc Guilmin. ■



### À NOTER

Le taux de féminisation du métier a progressé ces dernières années pour atteindre 15 %, soit davantage que la moyenne européenne (14 %). Mais il reste insuffisant : sur 180.000 agents de sécurité, seulement 27.000 sont des femmes.

## « Pour fidéliser les agents, il faut que la filière puisse proposer des salaires plus élevés »

Propos recueillis par  
Matthieu Quiret  
@MQuiret

GÉRALD DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur

**F**ace au besoin de recruter 25.000 personnes pour sécuriser les Jeux Olympiques de Paris 2024, le ministre de l'Intérieur va annoncer quelques mesures au Congrès national de la sécurité privée qui démarre ce jeudi, à Annecy.

### Comment peut-on garantir la sécurité des JO quand le secteur peine à assurer ses missions actuelles ?

Il faut environ 25.000 agents de sécurité privée en plus pour les JO, ce qui représente 20 % du total de la profession. Ce secteur rencontre deux difficultés, 50 % de leurs effectifs ne renouvellent pas leur carte, c'est un métier qui ne fidélise pas, il y a un grand turnover. Et il souffre d'une faible féminisation et n'encourage pas assez le recours à la technologie. Pour fidéliser les agents de sécurité, il faut que la filière puisse proposer des salaires plus élevés, à la hauteur des responsabilités confiées et qui peuvent être dangereuses. Cela passe par les négociations en cours entre les syndicats et les employeurs et j'espère qu'elles aboutiront dans les prochaines semaines. Mais il faut que cela aille de pair avec les garanties que les donneurs d'ordre offrent au personnel mobilisé. J'ai une discussion actuellement avec le Comité d'organisation des JO pour accroître l'attractivité économique des marchés qui sont attendus en fin d'année, en tenant notamment mieux compte de l'inflation.

Les professionnels parlent de 42.000 agents à recruter.

### Est-ce réaliste en si peu de temps ?

Je passe actuellement un tiers de mon temps sur le dossier de la sécurité des JO et je m'implique personnellement pour soutenir la profession comme je le fais en me rendant à Annecy, ce jeudi, à leur congrès. Nous allons créer une direction des entreprises au ministère, qui sera notamment l'interface avec les sociétés de la sécurité privée qui jouent un rôle très important.

Par ailleurs, j'ai demandé aux préfetures, en lien avec Pôle emploi d'appeler les dizaines de milliers de personnes en France qui ont une carte professionnelle mais sont inscrites au chômage pour les motiver à venir travailler dans le secteur. Nous allons aussi créer un titre spécifique provisoire pour les JO à destination notamment des étudiants. Nombre d'entre eux veulent travailler pendant l'événement et moyennant une formation, il n'y a pas de raison qu'ils ne puissent pas devenir agent privé de sécurité.

### Certains dénoncent un nivellement par le bas du métier...

Nous sommes loin de la situation d'il y a deux ou trois ans puisque nous avons reformé le Cnaps (Conseil national des activités privées de sécurité), l'autorité de régulation et de contrôle de la profession et nous avons durci les conditions d'obtention de la carte. Il faut désormais parler français, être en situation régulière depuis cinq ans, avoir fait l'objet d'une

enquête de moralité qui inclut l'interrogation des fichiers de police, etc. La formation écourtée que vous avez évoquée correspond au titre « grands événements » qui garantit l'apprentissage des fondamentaux. Mais il reste encore une marche à gravir dans la montée en compétences pour les JO car il s'agira de parler anglais, etc. L'Etat va s'engager au Congrès à financer la formation obligatoire de maintien et d'acquisition des compétences (MAC) de 64.000 agents sur ces deux prochaines années, soit un coût de 13 millions d'euros porté notamment par le ministère du Travail d'Olivier Dussopt.

Quant à l'emploi d'étudiants, il faut rappeler qu'il y a parmi les différents métiers pour assurer la sécurité d'un stade certains postes plus accessibles. Et puis gérer une épreuve de water-polo, ce n'est pas la même chose qu'une finale de la Ligue des Champions.



« L'Etat va financer la formation obligatoire de 64.000 agents sur ces deux prochaines années, soit un coût de 13 millions d'euros. »

« Nous allons créer un titre spécifique provisoire pour les JO à destination notamment des étudiants. »

### Envisagez-vous le recours aux reconnaissances faciales par caméras ?

Le parlement travaille sur ce sujet, avec un rapport attendu de l'Assemblée nationale d'ici trois mois sur les technologies de sécurité et les droits à l'image, après un rapport du Sénat en mai. Avec Amélie Oudéa-Castera, nous verrons ce que nous pourrions intégrer dans la loi spécifique aux JO.

### Dans votre loi, que faites-vous pour renforcer la cybersécurité des entreprises ?

Sur les 15 milliards d'euros de la Lopmi, la moitié concerne le numérique car la moitié des escroqueries aux entreprises et particuliers sont désormais en ligne. L'an dernier, 260.000 procédures ont été engagées, en hausse de 20 %, à comparer aux 400.000 pour violence familiale, c'est dire l'étendue du phénomène. 11.282 cyberattaques sur des entreprises et des collectivités ont été signalées à la police l'an dernier. La plateforme de signalement Thésée, ouverte en mars, a déjà recueilli 48.000 signalements d'escroqueries en ligne. Nous allons former 1.500 cyberpatrouilleurs qui enquêteront sur les délits en ligne. Un dispositif dédié, le « 17 cyber », sera mis en place en 2023 pour les victimes d'attaques. ■

## annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique  
Prorogation des effets de la déclaration d'utilité publique prononcée par arrêté préfectoral n° 2017/3206 du 13 septembre 2017 déclarant d'utilité publique l'acquisition de la parcelle cadastrée B n° 323  
située 43 avenue du Château et 83 rue de Fontenay sur le territoire de la commune de Vincennes

Par arrêté préfectoral n°2022/03301 du 13 septembre 2022, la préfète du Val-de-Marne a prorogé les effets de la déclaration d'utilité publique (DUP) prononcée par arrêté préfectoral n° 2017/3206 du 13 septembre 2017 concernant l'acquisition de la parcelle cadastrée B n° 323 située 43 avenue du Château et 83 rue de Fontenay, sur le territoire de la commune de Vincennes, au profit de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF).

Cet arrêté de prorogation de DUP autorise l'acquisition par l'EPFIF de l'emprise foncière précitée, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation.  
EP 22-451 / contact@publlegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

## Les Echos

FORMATION

Rendez-vous les :

7 octobre & le 15 décembre

## Démarche RSE

Considérée comme essentielle par la majorité des dirigeants, la RSE dispose de nombreux atouts. Si vous souhaitez vous engager durablement dans une démarche responsable, assistez à cette formation à la fois stratégique et opérationnelle.



Informations et inscription